

DECISION N° 84 -2019
portant délégation de signature aux praticiens hospitaliers des Pharmacies à usage
intérieur (PUI) du CHU de La Réunion

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6143-7 relatif à la délégation de signature du directeur d'établissement ;

Vu les articles D.6143-33 à 35 du code de la santé publique relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du Président de La République du 30 mai 2016 nommant Monsieur Lionel CALENGE directeur général du centre hospitalier universitaire de La Réunion ;

Vu la décision n° 81-2019 du 11 octobre 2018, nommant M. le Dr Christophe CELERIER chef de service et pharmacien chargé de la gérance de la PUI du Site Félix Guyon du CHU et Mme le Dr Sabrina ROSBICKI, chef de service et pharmacienne chargée de la gérance de la PUI des Sites Sud du CHU ;

DECIDE

Article 1

La présente décision porte délégation de signature du directeur général du CHU aux praticiens hospitaliers des pharmacies à usage intérieur (PUI) du CHU de La Réunion, mentionnés dans l'article 2.

Article 2

Les délégataires sont :

- Dr Sabrina ROSBICKI, chef de pôle, chef de service et chargée de la gérance de la PUI des Sites Sud du CHU
- Dr Christophe CELERIER, chef de pôle adjoint, chef de service et chargé de la gérance de la PUI du site Félix Guyon du CHU
- Dr Pierre BERARD-NEYRET, praticien hospitalier – PUI Site Félix Guyon

- Dr Julie ALBA, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon
- Dr Anne Sophie GRULIERE, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon
- Dr Pascal TREUIL, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon
- Dr Fanny DAVID, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon
- Dr Samira PAYRARD, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon
- Dr Françoise CHAN-OU-TEUNG, praticien hospitalier – PUI Sites Sud
- Dr Florent DRAPEAU, praticien hospitalier - PUI Sites Sud
- Dr Pierre-André ALIAMUS, praticien hospitalier - PUI Sites Sud
- Dr Julien PEYTRAL, praticien hospitalier - PUI Sites Sud

Article 3

3.1. Pour la Pharmacie à usage intérieur des sites Sud du CHU :

- Délégation de signature est donnée, pour les correspondances, actes et décisions relatifs à l'engagement de la dépense et la signature des bons de commandes, au :
 - Dr Sabrina ROSBICKI, chef de pôle, chef de service et pharmacienne gérante
 - Dr Christophe CELERIER, chef de pôle adjoint, responsable dispositifs médicaux
 - Dr Françoise CHAN-OU-TEUNG, PH médicaments
 - Dr Florent DRAPEAU, PH Pharmacotechnie
 - Dr Pierre-André ALIAMUS, PH dispositifs médicaux
 - Dr Julien PEYTRAL, PH pharmacie clinique

- Délégation de signature est donnée, pour la mise en liquidation des dépenses, l'attestation de service fait à :
 - Dr Sabrina ROSBICKI, chef de service et pharmacienne gérante de la PUI des sites Sud du CHU

En cas d'absence ou d'empêchement du Dr Sabrina ROSBICKI, la délégation de signature pour les correspondances, actes ou décisions relatifs à **la mise en liquidation des dépenses de la pharmacie** (attestation du service fait) est donnée au :

- Dr Christophe CELERIER, chef de pôle adjoint, responsable dispositifs médicaux
- Dr Françoise CHAN-OU-TEUNG, PH médicaments
- Dr Florent DRAPEAU, PH Pharmacotechnie
- Dr Pierre-André ALIAMUS, PH dispositifs médicaux
- Dr Julien PEYTRAL, PH pharmacie clinique

3.2. Pour la Pharmacie à usage intérieur du site Félix Guyon du CHU:

- Délégation de signature est donnée, pour les correspondances, actes et décisions relatifs à l'engagement de la dépense et la signature des bons de commandes, au :
 - Dr Christophe CELERIER, chef de service, pharmacien gérant
 - Dr Pierre BERARD-NEYRET - PH Dispositifs Médicaux
 - Dr Julie ALBA - PH Médicaments
 - Dr Anne Sophie GRULIERE - PH Radiopharmacie / Essais cliniques
 - Dr Pascal TREUIL– PH UMFA / Préparatoire

- Dr Fanny DAVID– PH Médicaments
 - Dr Samira PAYRARD – PH URC / Stérilisation
- Délégation de signature est donnée, pour la mise en liquidation des dépenses (l'attestation de service fait) au :
- Dr Christophe CELERIER, chef de service, pharmacien gérant de la PUI du Site Félix Guyon du CHU

En cas d'absence ou d'empêchement du Dr Christophe CELERIER, la délégation de signature pour les correspondances, actes ou décisions relatifs à **la liquidation des dépenses de la pharmacie** (attestation du service fait) est donnée au :

- Dr Pierre BERARD-NEYRET - PH Dispositifs Médicaux
- Dr Julie ALBA - PH Médicaments
- Dr Anne Sophie GRULIERE - PH Radiopharmacie / Essais cliniques
- Dr Pascal TREUIL– PH UMFA / Préparatoire
- Dr Fanny DAVID– PH Médicaments
- Dr Samira PAYRARD – PH URC / Stérilisation

Article 4

La présente décision annule et remplace les précédentes décisions relatives au même objet intéressant les personnels de la PUI du site Félix Guyon et des sites Sud du CHU.

Les délégataires référeront au directeur général des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente décision.

Article 5

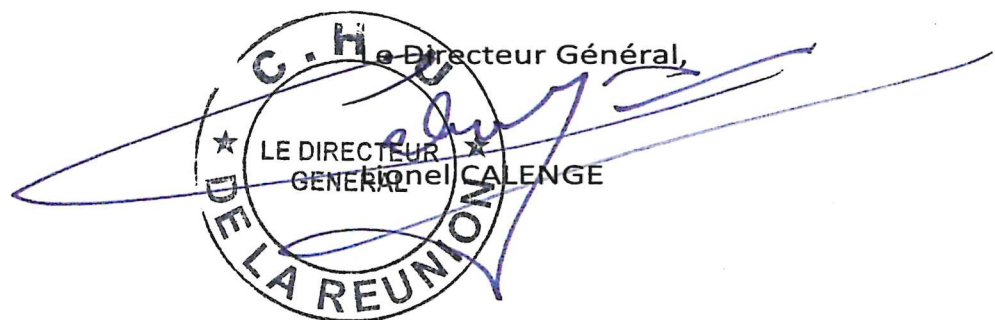
Les signatures des délégataires cités dans la présente décision sont dans le document annexées à la présente décision.

Article 6

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture, communiquée au conseil de surveillance et au comptable du CHU de La Réunion, et publiée sur les panneaux d'affichage réservés à cet effet à la direction générale et dans les directions de site du CHU.

Fait à Saint-Paul, le 21 octobre 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
 GUY CALENGE



The stamp is circular with the text 'CHU DE LA REUNION' around the perimeter and 'LE DIRECTEUR GÉNÉRAL' in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Transmission :

Pour notification

- *Dr Sabrina ROSBICKI, chef de pôle, chef de service et chargée de la gérance de la PUI des Sites Sud du CHU*
- *Dr Christophe CELERIER, chef de service et chargé de la gérance de la PUI du site Félix Guyon du CHU*
- *Dr Pierre BERARD-NEYRET, praticien hospitalier – PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Julie ALBA, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Anne Sophie GRULIERE, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Pascal TREUIL, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Fanny DAVID, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Samira PAYRARD, praticien hospitalier - PUI Site Félix Guyon*
- *Dr Françoise CHAN-OU-TEUNG, praticien hospitalier – PUI Sites Sud*
- *Dr Florent DRAPEAU, praticien hospitalier – PUI Sites Sud*
- *Dr Pierre-André ALIAMUS, praticien hospitalier - PUI Sites Sud*
- *Dr Julien PEYTRAL, praticien hospitalier - PUI Sites Sud*

Pour communication

- *Monsieur le trésorier du CHU de La Réunion*
- *Membres du conseil de surveillance du CHU de La Réunion*

Pour publication et affichage

- *Recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion (publication)*
- *Direction générale, direction de site nord et sud du CHU (affichage)*

Pour information :

- *Equipe de direction du CHU*
- *Service Achats-Marchés*